



Journée d'action le 13 septembre

Nous ne sommes plus dans le virtuel, il n'y a plus d'éventuel plan de licenciement, il y a un plan qui a été présenté au comité d'entreprise du mardi 28 août.

Comme nous l'avons exprimé dans notre tract du 3 août les mesures contenues dans ce plan n'arrêteront pas le déclin. Nous ne nions pas la gravité de la situation mais nous estimons que les mesures qui doivent être prises doivent l'être d'abord dans une perspective de développement dynamique.

De ce point de vue, la première urgence est l'accroissement du portefeuille commercial et de l'activité commerciale de la société.

Un plan de licenciements n'est qu'un chantage à l'emploi. S'attaquer au capital humain dans une industrie qui repose d'abord sur sa main d'œuvre n'est qu'une déstabilisation supplémentaire non seulement pour les salariés touchés par ces mesures mais aussi pour tous les autres.

Dans la situation actuelle de croissance du marché, de « pénurie » de main d'œuvre, c'est une nouvelle erreur de la direction.

Nous l'avons déjà dit et redit, la responsabilité de la situation incombe dans sa totalité à l'ancienne direction du groupe Sema. Nous avons pris acte des déclarations d'Euan Baird, président de Shlumberger, concernant l'intérêt du groupe pour les activités d'infogérance. Mais concrètement, les actes : la nomination d'un président, René Coletti, portant une lourde responsabilité dans la situation actuelle et la mise en œuvre de ce plan nous laisse dubitatif sur les intentions réelles. Nous attendions de véritables choix industriels et commerciaux, une rupture avec l'ancienne gestion strictement financière. Les actes ne semblent guère aller dans ce sens.

L'ensemble du projet est à revoir avec une autre approche. Visiblement, nous avons du mal à nous faire entendre. C'est pour cela que nous proposons à tous les salariés d'agir ensemble le 13 septembre pour refuser ce plan.

La journée du 28 août

Deux comités d'entreprise successifs se sont tenus.

Au premier, il a été présenté par la direction la justification économique des mesures de licenciements. La Commission économique du CE a présenté ses remarques et des questions (ce document est disponible sur le site ou auprès des élus du CE). Les principaux points abordés sont :

- L'analyse des causes de la situation actuelle du point de vue commercial
- La réalité des économies liées aux transferts des activités humaines de production en Italie
- L'amélioration de la structure des coûts sur le reste de la société.

Le Comité d'entreprise a nommé un expert comptable pour l'assister. Le rapport de celui-ci sera présenté lors du CE du 19 septembre. **Les élus ont rappelé leurs inquiétudes sur l'avenir de la société, non seulement pour les salariés aujourd'hui menacés dans leur emploi, mais aussi, demain, pour le reste du personnel.**

Le second comité d'entreprise avait pour objet d'aborder le « plan social », rappelons que le « plan social » est le terme générique qui regroupe les mesures que doit prendre l'employeur pour éviter les licenciements ou les limiter. Rappelons aussi que l'employeur n'a aucune obligation de résultats.

Les annonces n'ont pas changé par rapport à ce que nous annonçons dans le précédent tract :

41 licenciements secs basés sur l'âge. La direction ne fera aucune proposition de reclassement à ces salariés. Cette mesure ne repose pas sur le volontariat dans le projet actuel. **30 salariés de la filière IBM voient leurs postes supprimés.** Ils se verront faire éventuellement une proposition de reclassement mais ...

Au final c'est bien **l'emploi pour 10 % de l'effectif actuel qui est menacé** soit environ 70 personnes.

Dans un premier temps les élus sont intervenus sur la philosophie du plan présenté qui ne correspond pas à la philosophie voulue par le législateur à savoir éviter ou limiter les licenciements. Par ailleurs, selon le législateur, les salariés quinquagénaires bénéficient d'une discrimination dite positive, c'est à dire une priorité de reclassement interne, et l'âge ne peut constituer à lui seul, un motif de licenciement. Enfin, aucune incitation au volontariat n'est prévue pour des reclassements externes, les mesures et la volonté de reclassement en interne sont plus qu'insuffisantes

Suite de la page 1

Des demandes de précision ont été faites sur la cartographie des emplois menacés : les services concernés, la nature des postes supprimés ; le coût de l'ensemble des mesures envisagées ; le budget prévu pour les mesures de reconversion...

La direction s'est engagée à apporter une série de réponses lors du comité d'entreprise du 11 septembre. Les élus ont d'ores et déjà pris, à titre conservatoire, les moyens pour suspendre ou annuler le plan d'un point de vue juridique.

La direction tente de faire croire que les dispositions concernant les salariés dits « âgés » comme une mesure du moindre mal. Nous ne le pensons pas car c'est faire fi de toutes les situations individuelles. Le chômage est un drame pour tous les salariés quel que soit leur âge. Il existe d'autres voies. Les élus du Comité d'entreprise utiliseront tous les recours possibles y compris la voie judiciaire. Cela dit, une mesure de suspension ou d'annulation du plan ne fera que retarder l'échéance et ne mettra pas un terme au projet proprement dit. Les solutions à la situation doivent être envisagées d'un autre point de vue. C'est pourquoi, nous estimons nécessaire que les salariés fassent entendre leurs voix. C'est pourquoi nous proposons une journée d'action le jeudi 13 septembre. Nous contactons les autres organisations syndicales pour l'organiser en commun.

Aujourd'hui le transfert des activités de production IBM ES9000 en Italie !

Demain est-ce que ce sera le tour aux activités AS400, NT ou Unix en Belgique, en Suède, en Grande Bretagne ou en Italie puisque semble-t-il nous n'avons pas la taille critique sur aucune de ces technologies ?

Nous allons nous efforcer de mettre le maximum d'informations à votre disposition dans les jours qui viennent sur notre site.

Nous parons d'abord aux urgences. Merci

Pour ceux qui n'auraient pas eu le tract du 3 août !

Il est à votre disposition sur le site web ou auprès d'un élu CGT

Pour vous informer : notre site Web.

<http://cgtsgs.multimania.com>

N'hésitez pas à contacter un élu CGT pour toute question, problème, interprétation...
Les délégués syndicaux :

Francis GUISSARD 01 46 14 53 25

Jack TOUPET 01 46 14 56 94

Pour recevoir ce bulletin via mail ou pour adhérer

Mail : cgtsgs@multimania.com

